

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE E7-2 EPREUVE INTÉGRATIVE

Capacité évaluée : Instruire une réponse à une commande professionnelle

Option : Gestion et protection de la nature

Durée : 180 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 9 pages

PARTIE 1 :12 points

PARTIE 2 : 8 points

SUJET

Réconcilier tourisme, nature et culture

PARTIE 1

Etude de cas : L'accueil du public sur le Grand Site « Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre » (Seine-Maritime, Normandie)

Le Grand Site « Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre », s'étend sur 13 communes, de Fécamp au Nord, au Cap d'Antifer au Sud. Il constitue le point d'orgue de la côte d'Albâtre, hautes falaises crayeuses rendues célèbres par de grandes arches et une aiguille en mer. Le site, protégé au titre de la loi de 1930, abrite plusieurs zones Natura 2000 et des Espaces Naturels Sensibles (ENS), des propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL). Par convention, la gestion du site est déléguée au Service des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Conseil Départemental de Seine-Maritime (CD 76).

Face à la très forte fréquentation du site et aux conséquences qui en découlent, le CD 76 a été amené à repenser l'accueil du public sur la Côte d'Albâtre.

Vous êtes technicien au Service ENS du CD 76, votre Directeur vous demande de lui présenter une stratégie¹ à mettre en œuvre pour améliorer l'accueil du public sur ce Grand Site.

¹ Ensemble des moyens et méthodes mobilisés afin d'instruire, planifier et coordonner un projet.

A partir de l'analyse des documents :

1. Présenter les différents éléments du **contexte** et dégager les **enjeux**, en les justifiant. **(4 points)**
2. Formuler une **problématique** qui vous semble prioritaire et cohérente avec les **enjeux**, en la justifiant. Décliner les **objectifs** vous permettant de répondre à cette problématique. **(4 points)**
3. Proposer, sur deux années, les **étapes de la démarche** à mettre en œuvre pour répondre à la commande. Planifier les actions qui vous semblent prioritaires à engager. **(4 points)**

PARTIE 2

Analyse de la démarche proposée par le candidat en réponse à la commande

En vous aidant de votre expérience :

4. Préciser les **conditions de faisabilité** de la démarche que vous venez de proposer et, si nécessaire, formuler des hypothèses concernant d'éventuelles données complémentaires à acquérir, proposer des investigations supplémentaires. **(4 points)**
5. Discuter les **apports et les limites** de ce type de stratégie. Développer votre argumentation. **(4 points)**

Liste des Documents

Document 1 : La falaise d'Étretat : source d'inspiration pour les artistes.

D'après le site de l'Office du Tourisme d'Étretat (www.etretat.net). Document modifié pour l'épreuve.

Document 2 : Étretat, la station qui bénéficie d'une aura incontestable.

D'après un article publié sur <http://www.paris-normandie.fr/> le 20/08/15. Document modifié pour l'épreuve.

Document 3 : Carte de localisation des Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre.

D'après Géoportail. Document modifié pour l'épreuve.

Document 4 : Les sentiers sur les Falaises d'Étretat.

D'après « Étretat naturelle, sur les sentiers des falaises », dépliant édité par Étretat promotion, mars 2006. Document modifié pour l'épreuve.

Document 5 : Présentation du site FALAISES D'ÉTRETAT - CÔTE D'ALBÂTRE.

D'après la note argumentaire pour une OGS « GRAND SITE FALAISES D'ÉTRETAT - CÔTE D'ALBÂTRE », mars 2013. Document modifié pour l'épreuve.

Document 6 : Erosion des sentiers : problèmes et solutions.

D'après « Techniques d'aménagement des cheminements », PNRVA, 2013. Photos : Sylvain Dubreux. Document modifié pour l'épreuve.

DOCUMENT 1

La falaise d'Étretat : source d'inspiration pour les artistes

D'après le site de l'Office du Tourisme d'Étretat (www.etretat.net). Document modifié pour l'épreuve.

L'impressionnisme, né dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, est un mouvement de peinture intimement lié à la représentation de paysages, scènes urbaines et sujets de la vie quotidienne. Cette école picturale française se manifeste notamment, de 1874 à 1886, par huit expositions publiques à Paris et marque la rupture de l'art moderne avec l'académisme.

La Normandie, et plus particulièrement les bords de mer, ont grandement contribué à cette nouvelle recherche picturale. De Dieppe à Honfleur, le voyage s'effectue au cœur de l'impressionnisme. Jongkind, Monet, Boudin et bien d'autres peintres poseront leur chevalet sur le galet afin d'immortaliser les falaises d'Étretat.

Étretat sera le théâtre de la rencontre entre Guy de Maupassant et Claude Monet, à l'automne 1885. Au total, Monet réalisera près de 80 tableaux à Étretat et l'importance qui lui reviendra dans l'histoire de l'art fera de lui le meilleur ambassadeur pour la renommée d'Étretat.

Suivez le guide... et découvrez sur la promenade du front de mer deux reproductions de compositions de Claude Monet : « Bateaux de pêche, Étretat » 1885 - Musée Eugène Boudin de Honfleur et « Étretat, la porte d'Aval, bateaux sortant du port » - Musée des Beaux-Arts de Dijon.

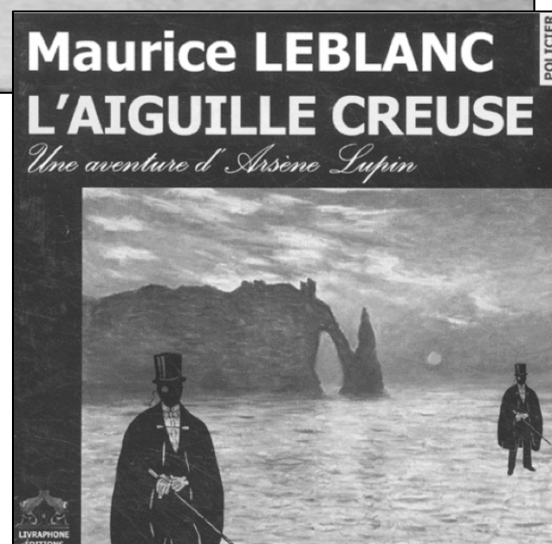
Aujourd'hui, « l'École de peinture d'Étretat », composée d'une soixantaine d'élèves, et la « Journée des Arts », organisée tous les ans au mois de juillet, témoignent de la richesse d'inspiration du site.



Claude Monet, 1868-1869, « Grosse mer à Étretat », Musée d'Orsay (Paris)

Des écrivains comme Gustave Flaubert et Guy de Maupassant ont été des fidèles du lieu. De son côté, l'auteur de romans policiers, Maurice Leblanc qui y vécut, contribua au mythe qui entoura le site dans une aventure d'Arsène Lupin intitulée « L'Aiguille creuse ».

Maurice Leblanc, 1909. *L'Aiguille creuse*, Editions Pierre Lafitte.
Illustration d'une version « livre audio » du roman Livraphone Editions



DOCUMENT 2

Étretat, la station qui bénéficie d'une aura incontestable

D'après un article publié sur <http://www.paris-normandie.fr/> le 20/08/15. Document modifié pour l'épreuve.

La station bénéficie d'une aura qui ne cesse de se confirmer. La municipalité met tout en œuvre pour satisfaire les touristes.

Des voitures en enfilade sont stationnées sur les routes de Criquetot et du Havre bien en amont des panneaux indiquant l'entrée de ville. La saison bat son plein : Étretat attire des grappes de touristes venus de toute la France et de l'étranger. La perle de la côte d'Albâtre agit comme un aimant. Cette année, la station bat tous les records de fréquentation. L'office de tourisme le confirme avec 5 985 passages en juillet, contre 5 500 l'an passé pour le même mois. Ces visites à l'office ne sont qu'un indicateur puisque ce sont entre 800 000 et un million de touristes qui foulent chaque année la falaise amont au pied de la chapelle.

Retenir les vacanciers

La municipalité réfléchit également aux moyens à mettre en place pour faire en sorte que les touristes se fixent plusieurs jours et pour animer la basse saison. Pierre-Antoine Dumarquez reconnaît que les vacanciers ne font qu'un bref passage. Originaire de Charentes-Maritimes, Chryslaine est de ceux-là. « *En vacances une semaine à Quiberville, il était inconcevable à mes yeux de venir en Normandie sans passer par Étretat. Le site est magique mais je ne vais rester que quelques heures* ». Faire changer les habitudes est un nouveau défi que veut relever la Ville. Pour y parvenir, elle s'associe avec ses voisines Saint-Jouin-Bruneval, Fécamp et Yport, dans le cadre de l'opération « Grand site des falaises » soutenue par les pouvoirs publics. « *Nous aimerions que les touristes profitent d'un séjour plus long et plus diversifié sur la côte* », espère encore l'élu.

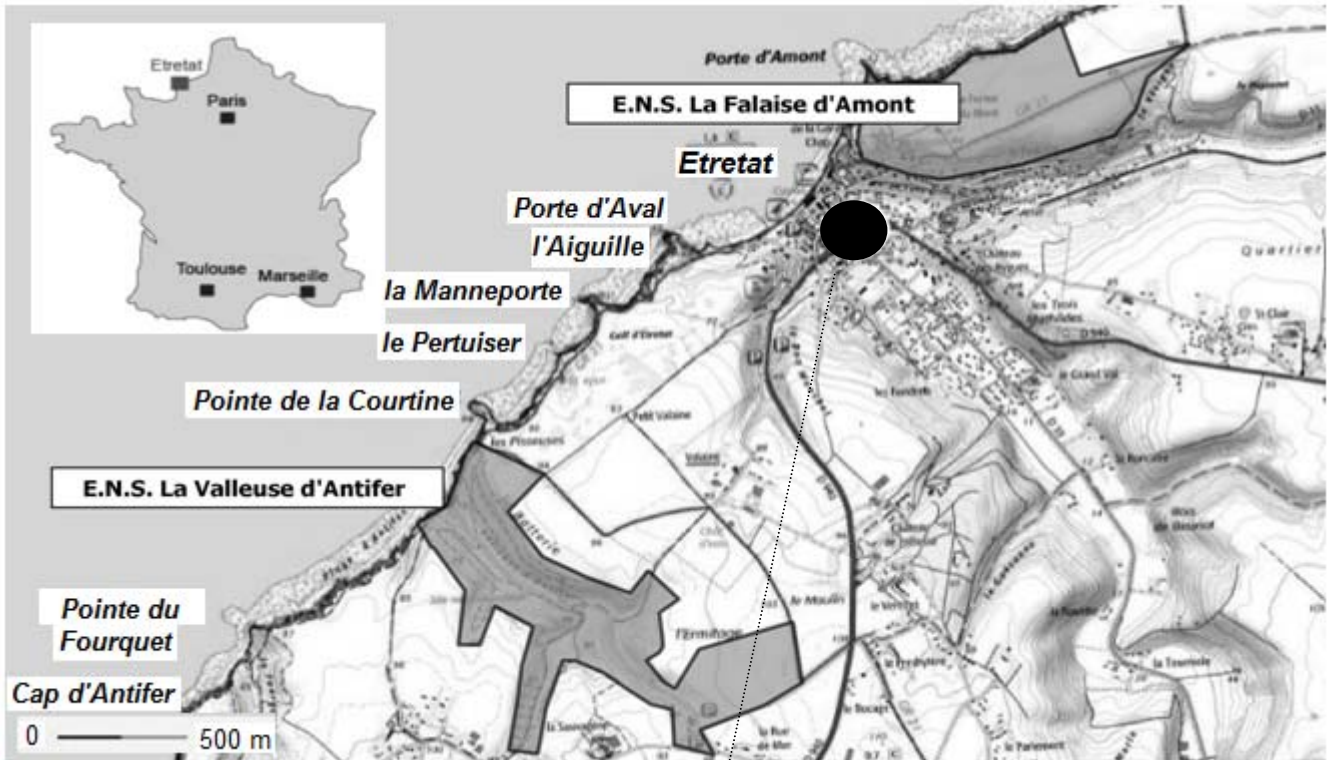
Stationnement, le point noir

Le stationnement et la circulation sont incontestablement le talon d'Achille de la cité balnéaire. La mairie en mesure le problème. Faute de pouvoir s'arrêter, certains touristes ne font malheureusement que passer. La priorité est de désengorger le cœur de la ville en mettant des parkings de grande capacité à la périphérie. « *Plus on s'éloigne du centre, moins le stationnement est cher pour devenir gratuit, comme sur la route de Criquetot* ». En fait, le parking le plus éloigné ne se situe qu'à un kilomètre, soit un quart d'heure de marche, rien d'insurmontable le temps des vacances. Pour assurer la quiétude des promeneurs, la ville passe en cas de forte affluence en mode piéton. Le système pour contrôler les accès est désormais automatisé.

DOCUMENT 3

Carte de localisation des Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre

D'après Géoportail. Document modifié pour l'épreuve.

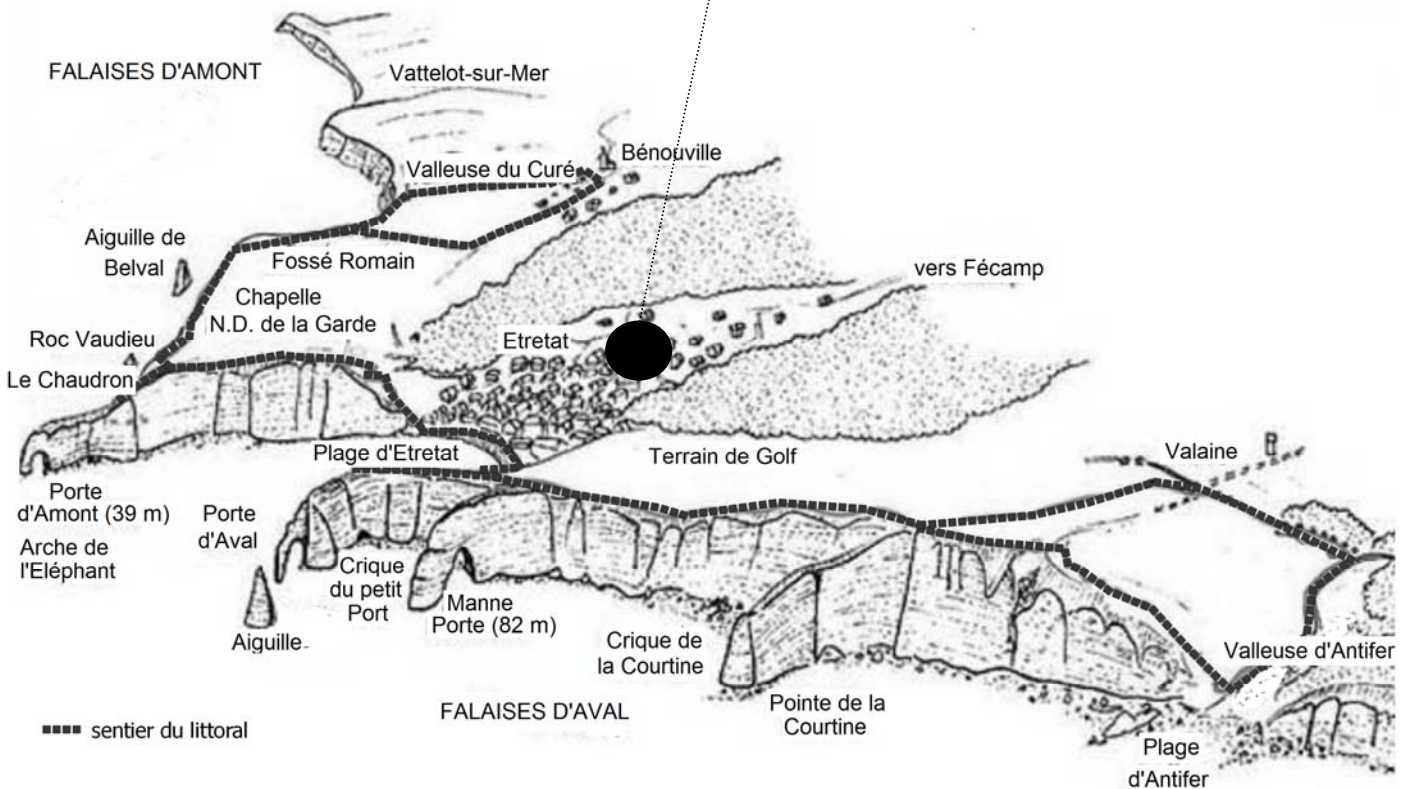


DOCUMENT 4

Les sentiers sur les falaises d'Étretat

D'après « Étretat naturelle, sur les sentiers des falaises », dépliant édité par Étretat promotion, mars 2006

Document modifié pour l'épreuve



DOCUMENT 5

Présentation du site FALAISES D'ÉTRETAT - CÔTE D'ALBÂTRE

D'après la note argumentaire pour une OGS « GRAND SITE FALAISES D'ÉTRETAT – CÔTE D'ALBÂTRE », mars 2013. Document modifié pour l'épreuve.

Un patrimoine géologique remarquable

Le terme de Côte d'Albâtre fait référence à la couleur blanche des hautes falaises crayeuses qui constituent sur 120 km le littoral du Pays de Caux, depuis Ault en Picardie jusqu'au Cap de la Hève au nord de la ville du Havre.

Entre les portions de falaises (dont les plus renommées sont celles d'Étretat), se sont formées des vallées et valleuses (vallées asséchées voire suspendues).

Hauts murs verticaux de calcaire s'élevant de 60 à 105 m au-dessus du niveau de la mer, les falaises de la côte d'Albâtre reculent, jusqu'à un mètre par an, rongées par la mer à leur pied par vagues incessantes et infiltrées par les eaux du plateau.

Les éléments crayeux se dissolvent dans l'eau, lui donnant une couleur gris bronze laiteux caractéristique, tandis que la partie dure, les morceaux de silex, sont roulés et érodés par le remous jusqu'à former des galets aux formes lisses et parfaites.

Le site classé de la côte d'Albâtre consacre l'aspect extraordinaire et monumental de cette côte depuis Yport, en aval de Fécamp, jusqu'à la valleuse de Bruneval, avec pour point d'orgue les falaises d'Étretat avec leurs plages de galets gris qui en ont fait un haut lieu de tourisme depuis le XIX^{ème} siècle.

De grandes arches et une aiguille en mer ont accentué la célébrité de l'endroit : la *porte d'Amont*, la *porte d'Aval* et la *Manneporte*. Mais le site est aussi intéressant pour ses paysages de grandes cultures :

« *Un plateau ondulant en balcon sur le panorama de la mer* », et pour ses « *valleuses intimes, tour à tour jardinées ou sauvages* ». On ne peut dissocier les falaises du plateau et des valleuses : ce sont ces trois composantes ensemble qui font la valeur du site.

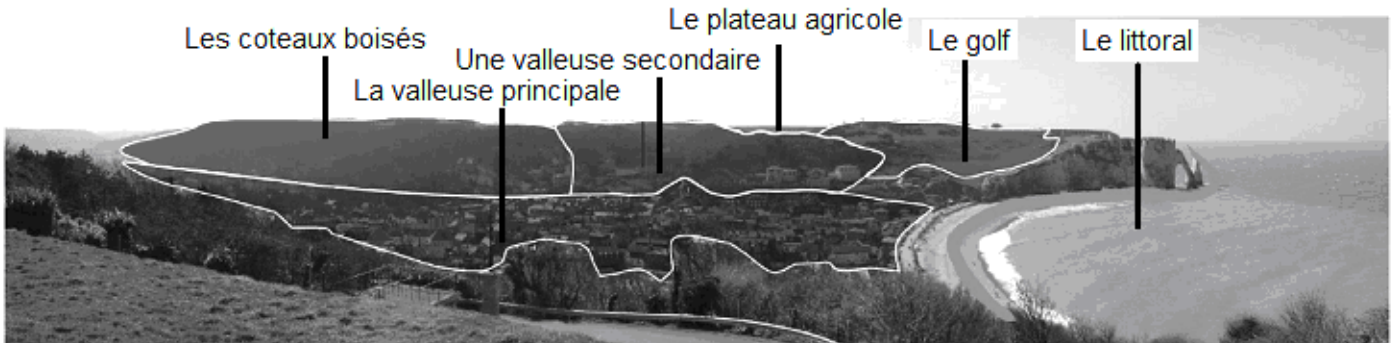
La gestion engagée sur les milieux naturels

Le site est constitué de trois grandes unités paysagères :

- un boisement (frênaie-éablière),
- un plateau et un vallon constitués de prairies, pelouses calcicoles et aérohalines (végétation adaptée au vent et aux embruns salés), landes et mares,
- le bord de mer, dont la falaise abrite la Doradille marine (unique station pour cette fougère dans la région) et la Criste marine. Les pelouses aérohalines sont colonisées par le Chou potager, l'ancêtre des choux cultivés aujourd'hui.

DOCUMENT 5 (suite)

Depuis le belvédère de la Chapelle Notre-Dame de la Garde, un panorama sur la valleuse principale et sur le plateau sud-ouest se dégage. Celui-ci regroupe les différents ensembles du paysage, et permet de bien comprendre la composition paysagère générale de la commune.



D'après Projet de PLU arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2014, Diagnostic et état initial de l'environnement.

On dénombre 362 espèces de plantes dont 46 d'intérêt patrimonial, plus de 200 espèces d'oiseaux (dont le Faucon pèlerin, le Fulmar boréal, le Goéland marin, la Fauvette babillarde, le Bruant jaune, la Linotte mélodieuse...) et une vingtaine d'espèces de mammifères (dont des chauves-souris), des reptiles et amphibiens (grenouilles, tritons) et environ 800 espèces d'insectes.



Jeune Faucon pèlerin -
Stéphane Lemièrre

Une dynamique érosive à prendre en compte

Outre la disparition des milieux par l'érosion des falaises, le piétinement et le dérangement de certaines espèces menacent également ces sites.

En plusieurs endroits, il est en effet constaté un piétinement sauvage : les chemins se multiplient et entraînent le morcellement des milieux, donc leur dégradation. Le tracé des sentiers n'est pas toujours signalé.

Les milieux les plus riches en biodiversité sur les plateaux et dans les valleuses sont les milieux ouverts (pelouse aérohaline, pelouse calcicole, prairie mésophile). Leur existence est liée à la pratique du pâturage, or cette activité n'a cessé de régresser depuis une quarantaine d'années. Ces nouvelles conditions ont permis aux ronces et aux fougères de s'étendre librement, ainsi qu'aux ligneux de s'implanter.

Ainsi, la Valleuse d'Antifer fait l'objet de mesures de gestion pour le maintien de ces milieux ouverts : ils sont entretenus et restaurés notamment par écopastoralisme. Ce pâturage se fait dans le cadre d'un partenariat de gestion établi annuellement avec l'association Défi-Caux qui utilise des races rustiques (chèvres des fossés, ânes normands, vaches bretonne pie noir). En parallèle, certaines parcelles du site sont entretenues par fauche et/ou pâturage dans le cadre de conventions agricoles signées avec des exploitants agricoles locaux.

DOCUMENT 5 (suite et fin)

Les valleuses sont par ailleurs soumises à des problèmes d'érosion où les ravines sont remarquables aussi bien par leur taille que par leur nombre. De plus, la fragilité des sols rend leur stabilité encore plus précaire. La maîtrise du ruissellement passe par une intervention préventive en amont des valleuses et donc dans les parcelles agricoles des bassins versants concernés. Ce phénomène d'érosion est amplifié localement par le piétinement sur les sentiers et hors sentiers. Il entraîne le tassement des sols, ce qui limite les capacités d'absorption du sol et augmente le ruissellement. La conséquence est aussi le creusement des chemins, ce qui les rend difficilement praticables.

Les accès à la mer, souvent aménagés pour permettre l'accès aux plages en toute sécurité, subissent également de fortes dégradations à cause de l'érosion par le ruissellement.



La fréquentation du site : essentiellement concentrée sur les Falaises d'Étretat

Il existe peu d'éléments quantitatifs sur la fréquentation du Grand Site « Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre », mais on peut dire que la fréquentation est très inégale sur ce territoire avec une forte prévalence de fréquentation sur l'actuel GR 21. Les estimations couramment données sur la fréquentation des Falaises d'Étretat au niveau des portes Amont et d'Aval sont de 1 à 2 millions de visiteurs par an. C'est un chiffre imprécis mais considérable, étant donné la surface du secteur concerné par cette fréquentation.

Mais si la valeur paysagère et patrimoniale du Grand Site « Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre » est bien connue, sa valeur économique l'est beaucoup moins. Pour évaluer les retombées économiques du tourisme des sites de grande notoriété, la dépense par visiteur a été estimée en moyenne à 3,38 €. On peut donc extrapoler que pour le million de visiteurs des Falaises d'Étretat, la dépense globale serait de 3,38 M€ sur le site et, si l'on se base également sur les études précitées, de 118 M€ de dépenses hors site.

L'Opération Grand Site menée dès 1979, principalement sur la Commune d'Étretat, avait cherché à gérer le plus gros du flux de touristes avec l'aménagement de parkings et de cheminements sur les falaises. Or, depuis, les aménagements réalisés à cette époque se sont vus « débordés » par le nombre de touristes et la stratégie touristique de la Côte d'Albâtre s'est orientée vers une diversification des axes de développement.

Les terrains acquis par le Conservatoire du littoral et les Espaces Naturels Sensibles du Département

Le périmètre du Grand Site des falaises d'Étretat et de la Côte d'Albâtre inclut deux sites, propriétés du Conservatoire du littoral : la Valleuse d'Antifer et la Falaise d'Amont. En parallèle, ces sites ont été désignés Espaces Naturels Sensibles (ENS) en 2004, et donnés en gestion au Département de Seine-Maritime.

DOCUMENT 6

Erosion des sentiers : problèmes et solutions

D'après « Techniques d'aménagement des cheminements », PNRVA, 2013. Photos : Sylvain Dubreux. Document modifié pour l'épreuve.



Le vent, la pluie, le gel et dégel, les piétinements répétés, détruisent la couche végétale.



La couche végétale est atteinte et détruite : par asphyxie des racines (piétinement, pression des véhicules), par arrachement des végétaux.



L'andosol n'est plus protégé par la couche végétale.



La dégradation du sous-sol (pouzzolane ou diorite) commence.



La saignée d'érosion est de plus en plus importante au fil du temps.

Processus d'érosion sur sentier

Exemples d'érosion

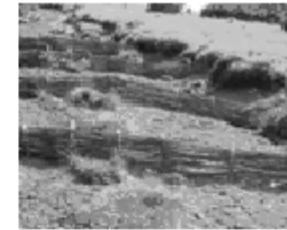


Zone surpiétinée et décapée



Zone ravinée

Exemples d'aménagement



Seuil



Fil guide



Renvoi d'eau